

Villeurbanne hospitalière

Rapport final de la mission Accueillir à Villeurbanne

En 2017, Villeurbanne engageait une mission sur l'accueil des migrants. Dans un contexte de mouvements migratoires qui engendrent des situations humaines complexes et auxquels les villes et les territoires vont être confrontés durablement, l'un de ses objectifs était d'apporter des réponses partagées autour de l'accueil des migrants, et d'enrichir les politiques publiques et la dynamique locale associative et citoyenne. Dans ce cadre a été conduite, tout au long de l'année 2018, une réflexion participative et collective avec les habitantes et les habitants.

La mission s'est appuyée sur une analyse des réalités migratoires au niveau international et national et de leurs enjeux, sur les initiatives locales existantes, sur le travail des acteurs associatifs et culturels locaux. Tout au long de l'année 2018, plusieurs manifestations ont été labellisées « cultivons l'accueil » pour faire vivre aux habitants une « expérience sensible » et découvrir ou redécouvrir le sens de l'accueil qui anime la ville. La création d'un jury citoyen a par ailleurs permis de faire émerger des propositions parmi lesquelles la création de bains douches et laveries municipaux et le principe d'une occupation temporaire de bâtiments publics désaffectés.

Les réalités migratoires et les enjeux pour les villes

Une partie de la mission a consisté en une analyse des réalités migratoires au niveau international et national et des expériences d'autres villes en France et en Europe, avec l'objectif d'esquisser des propositions de réponses locales. Cette analyse a permis d'appréhender un certain nombre de réalités :

- Les pratiques d'accueil, et surtout de rejet des étrangers sur le territoire, sont liées aux effets de politiques publiques sécuritaires et restrictives des mobilités. Si le gouvernement a mis l'accent sur l' « *intégration* » des réfugiés, les perspectives d'intégration ne visent que les personnes « *régulièrement admises* » sur le territoire. **Or, ce ne sont pas elles qui préoccupent le plus aujourd'hui les acteurs locaux mais bien celles dont les situations administratives et juridiques sont complexes** (les « *dublinés* » assignés à résidence, les déboutés qui n'ont plus aucun droit mais qui ne peuvent rentrer chez eux...).

- **Les communes sont dès lors en première ligne pour gérer les conséquences de l'inaction de l'Etat** et de ses difficultés à assumer ce qui relève de ses compétences. Les acteurs publics locaux sont ainsi contraints de « *bricoler* » avec les procédés administratifs habituels et de créer des catégories « *à part* » pour une prise en charge concrète des personnes.

Par exemple : Si « *l'inconditionnalité de l'accueil social* » est un principe pour le CCAS de Villeurbanne, les réponses ne sont pas toujours adaptées car les agents d'accueil et les travailleurs sociaux se retrouvent très souvent face à des situations inextricables. Cela

crée un sentiment d'impuissance et de désarroi du personnel qui peut générer des tensions entre les acteurs sociaux et les personnes bénéficiaires. Les psychologues scolaires et du Point Accueil Ecoute Jeunes de la Ville ont aussi identifié de nouveaux publics particulièrement vulnérables : femmes et enfants à la rue, jeunes majeurs isolés, victimes d'un système peu coordonné qui ne permet pas leur prise en charge globale (logement, santé).

- Des crispations voire du rejet émergent, en même temps des solidarités peuvent naître : autour de l'espace public et de camps auto-installés, de squats ou encore de familles avec enfants à la rue. Ces préoccupations ne sont pas propres à la question migratoire. Elles se manifestent aussi vis-à-vis d'un public considéré comme précaire qui n'est d'ailleurs pas seulement étranger.

2018, Cultivons l'accueil

Une année pour faire découvrir ou redécouvrir le(s) sens de l'accueil

De mai à juillet 2017, la Mission Accueillir à Villeurbanne a rencontré une trentaine d'acteurs de l'accueil au sens large. Lors des entretiens, une pluralité d'aspirations communes s'est révélée : celle de mieux se connaître, de se coordonner, de communiquer, tout comme la volonté de vivre de nouvelles expérimentations citoyennes et festives permettant de renforcer le tissu social de Villeurbanne. Ainsi, plus de 40 manifestations, labellisées « 2018 Cultivons l'accueil ! », se sont déroulées tout au long de l'année grâce à la mobilisation des habitants, des associations, des structures municipales avec l'objectif de faire découvrir ou redécouvrir le sens de l'accueil qui anime la ville : des spectacles musicaux, des rencontres festives, des soirées conviviales, des spectacles et du théâtre, des conférences-débats, des projections, des expositions...

Les propositions pour enrichir les politiques publiques et la dynamique associative et citoyenne locale

La mission s'est appuyée sur la création d'un jury citoyen – une démarche innovante de démocratie délibérative rarement expérimentée en France – composé de 10 volontaires et de 16 personnes tirées au sort sur le principe de la parité femmes-hommes (14 femmes et 12 hommes), de quartiers et d'âge différents. Le jury citoyen a émis 14 propositions qui ont été versées au Grand débat national. Une plateforme participative accueillir.villeurbanne.fr a permis de suivre la totalité de la démarche, d'élargir la participation à toutes les personnes qui le souhaitaient avec la mise à disposition des ressources et d'outils de connaissance sur la question migratoire. A partir d'un diagnostic local, des propositions émises par le jury citoyen, la mission Accueillir à Villeurbanne a formulé un certain nombre de préconisations autour de l'accueil des migrants :

- Création d'un lieu d'accueil de jour et d'accès aux bains douches et laveries municipaux

La Ville pourrait installer, dans un lieu unique, des douches, une laverie publique, une salle de repos et de convivialité, une bagagerie, des coffres forts numériques, des points informatiques ouverts à toutes et tous, avec des aménagements spécifiques pour les familles. Des agents ou travailleurs sociaux en assureraient l'accueil. La possibilité de prendre soin de soi relève de la dignité des personnes. Il s'agit

également, au-delà du public migrant, de pouvoir accueillir toute personne à la rue ou en situation de grande précarité.

- **Occupation temporaire de bâtiments publics désaffectés pour les « personnes aux droits incomplets »**

Il s'agit d'autoriser l'occupation de bâtiments publics appartenant à la commune de Villeurbanne, à la Métropole ou à des propriétaires institutionnels à travers des conventions d'occupation temporaires. La Ville pourrait prendre en charge les frais de fluides et travaux d'entretien. Les occupants devraient s'assurer d'avoir un accompagnement social porté par des associations et/ou collectifs citoyens.

Le projet de l'Autre Soie est une préfiguration de ce que pourrait être une occupation temporaire de sites en attente de réhabilitation ou de nouveau programme. Les locaux du bâtiment patrimonial de l'ancien IUFM des Brosses (rue Alfred-de-Musset) sont effet mis à la disposition d'associations culturelles, de solidarité, d'éducation à la citoyenneté, de coopératives d'artisans,... pendant deux ans en attendant les travaux.

L'occupation temporaire permet en outre de réduire les coûts de la vacance (entretien, sécurité) et d'éviter une dégradation des bâtiments.

Villeurbanne pourrait devenir un territoire d'expérimentation dans la métropole lyonnaise.

- **Traduction des formulaires et documents administratifs pour un accès simplifié aux services publics locaux**

La Ville pourrait développer les ressources en langues pour répondre aux besoins d'orientation et d'information des personnes nouvellement arrivées. Elle pourrait par ailleurs s'engager à traduire l'ensemble de ses documents administratifs pour rendre ses services publics plus accessibles.

- **Création d'un nouvel espace de dialogue pour renforcer et structurer la politique d'accueil**

L'objectif est de permettre une construction collective de l'accueil, de mieux coordonner les interventions entre les acteurs institutionnels, associatifs et les collectifs citoyens. Il s'agit de mutualiser les procédures, les connaissances, les savoir-faire et les informations à travers des groupes de travail.

- **Création d'une équipe mobile d'information et d'accompagnement sur l'accès aux droits.**

Sur le modèle des bibliobus, un dispositif mobile proposerait de l'aide dans l'orientation et l'accompagnement social, juridique et administratif. Il serait composé d'une équipe pluridisciplinaire, tant institutionnelle qu'associative (assistants sociaux, personnels de santé gérés par le CCAS...).

- **Actions de promotion de « l'hospitalité »**

La ville de Villeurbanne, en lien avec la mission Lutte contre les discriminations, pourrait assurer la promotion de « l'hospitalité » portée par les acteurs locaux et développer des actions concrètes : outils d'observation et d'analyse sociale, base partagée d'informations et de bonnes pratiques entre acteurs (institutionnels, citoyens et associatifs).

La Ville pourrait à cet égard rejoindre l'Association nationale des villes et territoires accueillants.

- **Toutes citoyennes et tous citoyens de Villeurbanne**

La ville de Villeurbanne pourrait, à l'instar de Strasbourg, renforcer le concept de « *citoyenneté de résidence* ». Il s'agit de permettre aux personnes, quel que soit leur statut, d'accéder aux instances participatives locales. La Ville pourrait également étudier l'hypothèse de la création d'un Conseil villeurbannais pour la citoyenneté des étrangers sur le modèle de celui de Nantes. Cela pourrait symboliquement se traduire par la remise d'une carte citoyenne lors de la cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants.

- **Pérenniser le jury citoyen**

Le jury citoyen pourrait être mobilisé pour suivre de façon plus pérenne cette question de l'accueil des migrants, la mise en place et l'évaluation des actions et passerait ainsi de l'expérimentation à son institutionnalisation.

- **L'accueil au cœur des événements festifs de Villeurbanne**

Une « *fête de l'accueil* » annuelle avec l'ensemble des acteurs associatifs, culturels de la ville pour les nouveaux arrivants d'un immeuble, d'une résidence ou d'un quartier.

- **La « ville hospitalière et accueillante », nouvelle thématique pour le Rize**

Le Rize, Centre mémoires et société, pourrait renforcer son axe de recherche et d'animation « *migration* » autour d'une déclinaison « *ville hospitalière* ». Il pourrait par exemple proposer des animations régulières, une semaine dédiée à l'accueil et des expositions sur cette thématique.

